



Activités internationales
Croix-Rouge de Belgique
Rapport annuel 2015

TABLE DES MATIÈRES

3 . . . AVANT-PROPOS

5 . . . UN MOUVEMENT INTERNATIONAL

6 . . . 2015 EN REVUE

8 ACTIONS INTERNATIONALES

16 ÉDUCATION À LA
CITOYENNETÉ MONDIALE

17 DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

18 RLF/TRACING

20 . . . 2015 EN CHIFFRES

26 . . . LE PARTENARIAT

28 TRAVAILLER DE MANIÈRE
COORDONNÉE ET SOLIDAIRE AU
SEIN D'UN MÊME MOUVEMENT

30 MUTUALISER LES CAPACITÉS
ET LES MOYENS POUR MENER
À BIEN NOS ACTIONS

34 SE MOBILISER AUTOUR D'ACTIONS
DE PLAIDOYER HUMANITAIRE

38 . . FINANCES

44 . . . REMERCIEMENTS



Activités internationales
Croix-Rouge de Belgique
Rapport annuel 2015



Fort de son ancrage local, de son maillage international et de son réseau de 17 millions de volontaires, le Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge (CRCR) est le plus grand mouvement humanitaire au monde.

La Croix-Rouge de Belgique participe au rayonnement du Mouvement CRCR en incarnant des valeurs positives et optimistes. Elle améliore les conditions d'existence des personnes les plus vulnérables et soutient la mobilisation citoyenne en faveur d'un monde plus solidaire. Elle contribue également à renforcer le Mouvement CRCR à l'international en appuyant d'autres Sociétés nationales et en participant à la réponse humanitaire en cas d'urgence internationale. Ici comme là-bas, la Croix-Rouge de Belgique s'appuie sur la communauté pour mener ses actions. Elle se base sur les capacités de ses membres à devenir acteurs de changement.

La Croix-Rouge de Belgique est un maillon indispensable de la chaîne de la solidarité et pour mener à bien sa mission, elle agit avec d'autres acteurs internes et externes au Mouvement CRCR. Nombreux sont les partenariats, les collaborations et les synergies qui permettent à la Croix-Rouge de Belgique de répondre au mieux à la réalité de ses bénéficiaires. Qu'il s'agisse de partenariats institutionnels, de collaborations opérationnelles, de recherche ou d'actions conjointes de plaidoyer, la Croix-Rouge de Belgique veille à s'inscrire dans des partenariats de qualité, basés sur la confiance et qui visent à améliorer l'efficacité de son action et à augmenter son impact.

2015 encore a été l'occasion pour la Croix-Rouge de Belgique d'agir ici et là-bas à travers l'appui aux Croix-Rouge partenaires, la réponse aux urgences humanitaires internationales, l'éducation à la citoyenneté mondiale, le renforcement de capacités d'acteurs spécialisés en Droit international humanitaire et le rétablissement des liens familiaux. L'année, riche en partenariats et en collaborations a aussi été une nouvelle occasion de mobiliser toutes les forces en faveur de l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus vulnérables, pour un monde plus humain.

MERCI À TOUS.

*EDOUARD CROUFER, 
PRÉSIDENT DE
L'ASBL ACTIVITÉS
INTERNATIONALES DE
LA CROIX-ROUGE DE
BELGIQUE.*

© Geoffrey Ferroni



7
PRINCIPES FONDAMENTAUX

HUMANITÉ ■ IMPARTIALITÉ ■ NEUTRALITÉ ■ INDÉPENDANCE ■ VOLONTARIAT ■ UNITÉ ■ UNIVERSALITÉ

3
COMPOSANTES AU SERVICE DE L'HUMANITÉ



CICR

COMITÉ
INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE
CICR (1863)



190 SOCIÉTÉS NATIONALES
DE LA CROIX-ROUGE
& DU CROISSANT-ROUGE
SNCR



FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE
& DU CROISSANT ROUGE
FICR (1919)

CONTEXTES D'INTERVENTION

CONFLIT ARMÉ
ET AUTRES
SITUATIONS DE VIOLENCE

EN TOUT
TEMPS

PAIX (CATASTROPHES
NATURELLES OU
TECHNOLOGIQUES)

17
MILLIONS
DE
VOLONTAIRES
ACTIFS

La Croix-Rouge de Belgique agit pour améliorer la vie des personnes vulnérables et prévenir les crises humanitaires. Elle apporte son aide à ceux qui en ont besoin. Elle lutte contre l'isolement et la marginalisation par le renforcement des liens sociaux et encourage le respect de la diversité et de la tolérance.

À L'INTERNATIONAL...

PHILOSOPHIE

La Croix-Rouge de Belgique contribue à construire un monde plus résilient et plus digne en agissant à l'international, où les vulnérabilités sont les plus criantes et, en Belgique, pour que les citoyens d'aujourd'hui et de demain soient acteurs de changement.

VISION

La Croix-Rouge de Belgique aspire à un monde où les communautés et les personnes vulnérables sont à même d'améliorer leurs conditions d'existence et de faire face aux crises et aux catastrophes dans le respect de la dignité humaine.

MISSION

La Croix-Rouge de Belgique contribue au renforcement du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en vue d'améliorer la résilience et les conditions d'existence des personnes vulnérables et de leur communauté.

NOS OBJECTIFS

Sauver des vies et renforcer le relèvement après les catastrophes et les crises.
Renforcer les Croix-Rouge partenaires au service de la résilience des communautés.
Promouvoir le respect de la dignité humaine.
Rétablir les liens familiaux.



CROIX-ROUGE
de Belgique





**2015
EN REVUE**

ACTIONS INTERNATIONALES

BÉNIN

RENFORCER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS L'ATACORA

Après plusieurs missions exploratoires réalisées sur le terrain, la Croix-Rouge de Belgique et la Croix-Rouge béninoise ont développé ensemble un programme d'intervention soutenu par le Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire. La Croix-Rouge participe ainsi au programme multi acteurs visant à lutter contre l'insécurité alimentaire dans la région de l'Atacora.

Une analyse du contexte local a permis d'identifier quatre grands axes d'intervention à répartir entre les différentes ONG belges participantes et leurs partenaires locaux :

- la production vivrière et maraîchère ;
- les activités génératrices de revenus et l'entrepreneuriat ;
- la nutrition, l'hygiène et l'eau potable ;
- l'appui institutionnel aux autorités locales.

La Croix-Rouge intervient sur la nutrition, l'hygiène et l'eau potable. Elle mène des actions permettant aux familles d'être conscientisées et d'adopter des comportements positifs relatifs à l'alimentation et l'hygiène. Elle s'adresse notamment aux écoles et travaille à améliorer leurs capacités à agir dans ces deux domaines. La Croix-Rouge travaille également auprès des groupes communautaires qui jouent un rôle crucial en matière de prévention : les leaders d'opinion, les chefs communautaires, le réseau de volontaires de la Croix-Rouge béninoise, les professeurs mais aussi le personnel de santé comme les sages-femmes ou les agents de santé en contact avec les nourrissons et les jeunes enfants.

Pour garantir un meilleur ancrage à l'action, la Croix-Rouge fournit un appui institutionnel au programme. Elle soutient les actions de plaidoyer menées avec les autres ONG. Elle réalise des formations auprès du personnel des communes de la zone concernée.

L'intervention multidisciplinaire combat l'insécurité alimentaire plus durablement en s'attaquant à plusieurs facteurs de manière intégrée. L'action est prévue sur 5 années.

BURUNDI

LUTTER CONTRE LA MALNUTRITION, LA COMMUNAUTÉ ACTRICE DE SON CHANGEMENT

La Croix-Rouge du Burundi lutte activement contre la malnutrition. Son intervention vise à améliorer durablement la consommation d'aliments variés disponibles localement, le respect des bonnes pratiques d'hygiène et de santé et l'utilisation de l'eau potable par les communautés.

Avec l'appui de son homologue belge, la Croix-Rouge du Burundi développe la mise en place de Foyers d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle, aussi appelés les FARN. Ces lieux sont capables d'accueillir entre 8 et 12 enfants accompagnés de leurs parents. Ils disposent d'eau potable, d'un foyer amélioré et d'un espace suffisant et ombragé en cas de grand soleil ou de pluies. Ils sont équipés de latrines, d'un dispositif de lavage des mains, de compost et d'un espace prévu pour sécher les ustensiles de cuisine. Les participants apportent eux-mêmes et mettent en commun des aliments pour qu'ils soient préparés pour les bénéficiaires.

Pour faire vivre ces FARN, la Croix-Rouge s'appuie sur les pratiques des mamans dont les enfants sont en bonne santé et ne souffrent pas de malnutrition malgré leur niveau de pauvreté : les « Mamans lumière ». Elles réalisent les sensibilisations sur la bonne nutrition, la préparation des repas et gèrent les FARN où elles cuisinent avec les mamans et autres personnes vulnérables de la communauté.

En 2015, avec le soutien du Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire, 45 FARN ont été mis en place et leurs Mamans lumière ont été sélectionnées et formées.

Les Mamans lumière ont également pour rôle de veiller à la réhabilitation d'enfants malnutris modérés accueillis au sein des FARN avant d'opter pour une prise en charge médicale. Les enfants sont suivis et nourris lors de sessions de 12 jours. En 2015, plus de 90 sessions ont été réalisées et ont permis la réhabilitation de 813 enfants.

**1 130 RELAIS
COMMUNAUTAIRES
ET 10 VOLONTAIRES
CROIX-ROUGE DÉPISTENT
ET RÉFÉRENCENT
LES ENFANTS.**

BURKINA FASO

AUTONOMISER LES SERVICES DE SANTÉ FACE À LA MALNUTRITION

Lutter contre la malnutrition pendant de nombreuses années a permis à la Croix-Rouge burkinabé de développer une expertise dans le domaine. Appuyée par la Croix-Rouge de Belgique et soutenue par l'Union européenne, la Croix-Rouge burkinabé travaille étroitement avec les autorités sanitaires pour ancrer la nutrition dans les pratiques locales.

Les deux partenaires se sont donné pour objectif d'intégrer la nutrition dans le système de santé et cela se traduit par une intervention à plusieurs niveaux : former à la nutrition le personnel de santé à l'échelle la plus locale du système de santé pour permettre un dépistage précoce et une prise en charge des cas de malnutrition à son stade le moins avancé.

Grâce à l'intégration de la nutrition dans son panel de compétences, le personnel de santé est en mesure de pouvoir

détecter les cas de malnutrition chez un enfant admis au centre de soins ou au centre de santé, quelle que soit la raison de sa venue.

En 2015, l'action de la Croix-Rouge a permis de couvrir l'ensemble des 88 centres de santé de la région du Sahel au Burkina Faso, où la Croix-Rouge de Belgique concentre son appui.

1 130 relais communautaires et 10 volontaires Croix-Rouge dépistent et réfèrent les enfants souffrant de malnutrition aigüe. Ils assurent également le suivi réalisé auprès des familles une fois que les enfants rentrent chez eux après avoir été soignés au centre de santé.



**BURKINA FASO – DÉMONSTRATION CULINAIRE
AU CENTRE DE SANTÉ DE DJIBO.**

MALI

PRÉVENIR LA MALNUTRITION, LA COMMUNAUTÉ MALIENNE AU CŒUR DE L'ACTION

Un des axes phares de l'action de la Croix-Rouge malienne en matière de lutte contre la malnutrition est de s'appuyer sur la communauté et les capacités des familles pour prévenir les risques. Informée, sensibilisée, formée, la population est à même d'anticiper le risque de malnutrition auprès de ses propres enfants. La Croix-Rouge malienne intervient avec l'appui de la Croix-Rouge de Belgique depuis 2012 dans le Cercle de Nioro, à travers les soutiens de l'Union européenne et du Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire.

Grâce à son réseau de volontaires eux-mêmes issus des communautés, la Croix-Rouge malienne met en place des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques alimentaires. Elle réalise des démonstrations nutritionnelles et elle promeut les aliments locaux à haute valeur nutritive ainsi que l'allaitement maternel exclusif. La communauté est également formée et appuyée pour procéder au dépistage précoce et au référencement des cas d'enfants malnutris aigus sévère vers les structures de santé locales.

En 2015, la Croix-Rouge a concentré son action sur la prévention de l'anémie auprès des enfants de 6 à 23 mois. Avec l'aide des volontaires de la Croix-Rouge malienne et des relais communautaires, 4 700 enfants ont bénéficié d'un apport supplémentaire en micronutriments tels que le fer ou la vitamine A.

En parallèle, la Croix-Rouge travaille à l'intégration de la prise en charge de la malnutrition aigüe dans le système de santé local. La malnutrition n'est plus traitée séparément, et les enfants admis au sein des centres de santé pour toute autre pathologie sont aussi systématiquement dépistés et traités pour la malnutrition lorsqu'ils en montrent les symptômes.



❖ MALI – ANIMATEUR ET VOLONTAIRE CRM EN SÉANCE DE SENSIBILISATION SUR LES BONNES PRATIQUES NUTRITIONNELLES AU VILLAGE DE TINTIBA.

© CRB

NIGER

AMÉLIORER L'ALIMENTATION ET GÉNÉRER UN REVENU À TRAVERS L'ACTIVITÉ DE MARAÎCHAGE

Engagée aux côtés de la population, la Croix-Rouge nigérienne travaille à renforcer la résilience des communautés vulnérables du pays. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé et de la nutrition et s'aligne ainsi sur l'initiative nationale des 3N : les Nigériens Nourrissent les Nigériens.

Parmi les actions mises en œuvre, la Croix-Rouge nigérienne et son réseau de volontaires travaillent avec les communautés identifiées comme les plus vulnérables pour relancer les activités de maraîchage. Dans la commune rurale de Kiéché dans le département de Dogondoutchi, des membres des communautés villageoises les plus vulnérables, principalement des femmes, se sont organisés en groupements associatifs avec le soutien de la Croix-Rouge. Ils ont également bénéficié d'un appui pour exploiter collectivement des sites maraîchers aménagés et clôturés. Les semences de laitues, de choux, de tomates, d'oignons, de pommes de terre ou de maïs qui leur avaient été distribuées initialement ont porté leurs fruits. Les légumes récoltés ont permis aux petits exploitants de diversifier leur alimentation et celle de leurs familles. Une partie du surplus des récoltes a été revendue et a permis de générer des revenus. L'autre partie a été redistribuée gratuitement aux familles les plus vulnérables et aux proches parents.

En 2015, ce sont, entre autres, plus de 22 000 kilos de pommes de terre et plus de 19 000 kilos de choux qui ont été produits et qui ont permis aux communautés les plus vulnérables de mieux se nourrir et d'améliorer leur état de santé.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

SENSIBILISER À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ENTRE MATADI ET KINSHASA

L'axe routier qui relie Matadi à Kinshasa constitue l'axe principal de la province du Bas Congo en République démocratique du Congo. Les véhicules, lourdement chargés de marchandises en font un trajet relativement dangereux pour les piétons et les cyclistes qui l'empruntent. La Croix-Rouge de RDC, active aux côtés des plus vulnérables parmi sa population, a initié une campagne de sensibilisation à la sécurité routière pour prévenir le risque d'accidents.

Appuyée par la Croix-Rouge de Belgique, la Croix-Rouge de RDC a inauguré la campagne de prévention en novembre 2015. L'événement de lancement, organisé en la présence des autorités locales, a permis de mettre en lumière les activités de prévention prévues au programme de la campagne. Celle-ci s'adresse principalement aux élèves qui cheminent le

long de la route pour se rendre à l'école, à leurs parents, mais aussi aux automobilistes, chauffeurs de transports publics et transport de marchandises.

Le public présent à l'inauguration de la campagne a pu assister à une représentation haute en couleur à l'occasion de laquelle une compagnie de théâtre populaire a mis en scène les mesures de prévention et de sécurité à adopter. Les banderoles et les tracts distribués ont permis à chacun de prendre connaissance des messages préventifs. Les volontaires de la Croix-Rouge de RDC, formés et présents tout au long de l'opération, veillent à la diffusion des bonnes pratiques en matière de sécurité routière notamment en réalisant des séances de sensibilisation dans les écoles. Mieux informés, l'ensemble des usagers adoptent des comportements plus sûrs.



**RDC – CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA
SÉCURITÉ ROUTIÈRE, PIÈCE DE THÉÂTRE.**



❏ RWANDA – CONSTRUCTION DE MAISONS À DESTINATION DE FAMILLES RAPATRIÉES.

© CRB

RWANDA

RÉINTÉGRER LES RAPATRIÉS RWANDAIS DE RDC

Les événements rwandais de 1994 ont conduit plusieurs milliers de personnes à fuir vers les pays limitrophes. Plus de 20 ans plus tard, ils sont encore nombreux à revenir au Rwanda en provenance de la Tanzanie, de la RDC, du Burundi, ou d'autres pays. La Croix-Rouge rwandaise agit pour venir en aide aux personnes vulnérables parmi sa population. À ce titre, elle intervient notamment auprès des populations rapatriées, souvent particulièrement démunies.

En 2015, appuyée par son homologue belge et soutenue par la Coopération belge au Développement, la Croix-Rouge rwandaise est intervenue dans le district de Nyabihu, province de l'ouest du pays, à travers une action visant simultanément des familles rwandaises rapatriées de RDC et des familles très vulnérables parmi la communauté d'accueil.

L'action de la Croix-Rouge rwandaise a porté sur plusieurs axes. Le premier, fournir un logement décent aux familles : 180 maisons ont été construites par et pour autant de familles.

En soutenant des activités génératrices de revenus, notamment dans les domaines agricole et pastoral, la Croix-Rouge rwandaise a également apporté un appui socio-économique à la communauté. Elle a ainsi facilité l'intégration et la cohésion sociale en favorisant, entre autres, l'association en coopératives.

L'accès à l'eau potable et à de bonnes conditions sanitaires font également partie des domaines d'intervention de la Croix-Rouge en vue d'améliorer les conditions de vie des familles appuyées.

Enfin, les volontaires de la Croix-Rouge rwandaise, toujours en première ligne, ont assuré les séances de sensibilisation et la diffusion des bonnes pratiques en matière d'hygiène, d'assainissement, d'alimentation équilibrée, de prévention des maladies transmissibles ou encore, de protection de l'environnement. Accompagnées par la Croix-Rouge dans leur retour au pays, les familles rapatriées ont peu à peu retrouvé des conditions de vie meilleures.

SAHEL

SOUTENIR UNE ACTION RÉGIONALE

En 2015, la Croix-Rouge de Belgique a lancé une action pour la région du Sahel. Avec le soutien du gouvernement belge, le programme couvre trois pays : le Burkina Faso, le Mali et le Niger ; et revient sur trois grands domaines d'actions : la sécurité alimentaire ; la santé et la nutrition ; la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique. Dans chaque pays, l'action, programmée sur deux années, vise un objectif spécifique.

Au Burkina Faso, dans la province du Soum, l'action vise à contribuer à améliorer la résilience des populations vulnérables face à l'insécurité alimentaire.

Au Mali, dans le district de Barouéli, l'action vise à contribuer à réduire les cas de malnutrition aiguë et chronique au sein de la population vulnérable, en particulier auprès des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes.

Au Niger, dans le département de Gouré, elle vise à renforcer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des communautés.

La Croix-Rouge de Belgique et ses partenaires, les Croix-Rouge burkinabé, malienne et nigérienne, ont développé une certaine expertise relative aux problématiques spécifiques à la région du Sahel. Grâce à ce programme et au travail des volontaires Croix-Rouge, déjà présents au sein des communautés, les populations les plus vulnérables seront accompagnées pour renforcer leur résilience et améliorer leur conditions d'existence.

4 000 FAMILLES ONT ÉTÉ APPUYÉES PENDANT 6 MOIS À TRAVERS LA DISTRIBUTION DE COLIS ALIMENTAIRES.

LIBAN

APPORTER UNE AIDE ALIMENTAIRE DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS SYRIENS

Depuis que la guerre a éclaté en Syrie, la Croix-Rouge libanaise apporte son aide aux réfugiés syriens qui viennent chercher refuge dans le pays voisin. On estime leur nombre à plus d'1,2 million au Liban. Ces personnes en situation de grande vulnérabilité ont souvent tout laissé derrière elles pour fuir la violence et la guerre.

Certaines familles sont là depuis deux ou trois ans déjà et vivent dans des conditions extrêmement difficiles, notamment dans la région de Bekaa où l'on retrouve les familles syriennes les plus démunies. Des abris temporaires deviennent permanents. Les parcelles de terre sont louées par les réfugiés eux-mêmes qui s'installent de manière plus ou moins provisoire dans des conditions très précaire. Ces installations forment des camps de réfugiés dits informels.

Là où l'aide humanitaire représente souvent le seul soutien apporté aux populations réfugiées, la Croix-Rouge intervient notamment en distribuant des colis alimentaires, des kits d'hygiène ou des biens de première nécessité. En 2015, la Croix-Rouge de Belgique a appuyé son homologue libanaise à travers une action soutenue par le gouvernement belge visant la sécurité alimentaire dans les camps informels de réfugiés syriens. 4 000 familles ont été appuyées pendant 6 mois à travers la distribution de colis alimentaires, soit plus ou moins 20 000 personnes.



LIBAN – RAVITAILLEMENT DANS UN CAMP INFORMEL DE RÉFUGIÉS SYRIENS.

© CRB

**LE CAMP DE MAHAMA
ACCUEILLE ACTUELLEMENT
PLUS DE 47 000 PERSONNES.**

BURUNDI & RWANDA

RÉPONDRE À LA SITUATION HUMANITAIRE AU BURUNDI

Depuis le mois d'avril 2015, le Burundi fait l'objet de tensions et de violences survenues avant et après les dernières élections présidentielles du mois de juillet. Parmi les conséquences sur la population, plusieurs milliers de personnes fuient vers les pays avoisinants, notamment vers le Rwanda.

Après avoir traversé la frontière rwandaise, les réfugiés burundais séjournent entre une et deux semaines dans l'un des trois camps de transit: Bugesera, Nyanza ou Rusizi. La plupart de ces réfugiés sont ensuite redirigés vers le camp permanent de Mahama qui accueille actuellement plus de 47 000 personnes. Les autres rejoignent généralement Kigali, la capitale, ou la ville de Huye.

Les besoins humanitaires dans le camp et au niveau de la population hôte constituent un réel défi pour la Croix-Rouge rwandaise. Présente depuis le début de la crise et appuyée par le Mouvement Croix-Rouge, la Croix-Rouge rwandaise participe à l'aide apportée à la population réfugiée dans le camp de Mahama. La Croix-Rouge et son réseau de volontaires

interviennent dans plusieurs domaines: premiers secours, distribution de biens de première nécessité, promotion de l'hygiène et des bonnes pratiques en matière de santé et nutrition, soutien psychologique, etc.

La Croix-Rouge de Belgique soutient l'action de son partenaire rwandais dans sa réponse humanitaire à Mahama.

Au Burundi, la Croix-Rouge de Belgique appuie aussi son partenaire, la Croix-Rouge du Burundi, pour faire face à la situation de tension et de violence, notamment à travers l'acquisition d'une ambulance lui permettant de porter secours aux victimes. Avec le soutien du gouvernement belge, elle a couvert les frais d'assurance accidents de volontaires secouristes sur une année. Un plan de contingence « élection 2015 » a été mis en place et 200 volontaires brigadiers d'urgence ont été impliqués dans les secours. Ils ont contribué au traitement et à l'évacuation de plus de 700 blessés à Bujumbura.



**RWANDA – LES VOLONTAIRES
CROIX-ROUGE SONT
PRÉSENTS DANS LE CAMP DE
RÉFUGIÉS DE MAHAMA.**

© CRB

❑ NÉPAL – SOUTIEN AU RELÈVEMENT DES COMMUNAUTÉS AFFECTÉES.

© Poul Henning Nielsen – Danish Red Cross



❑ NÉPAL – CONSTRUCTION DE MAISONS RÉSISTANTES AUX TREMBLEMENTS DE TERRE.

© Carlo Heathcote – IFRC

❑ 5,6 MILLIONS DE PERSONNES ONT ÉTÉ AFFECTÉES PAR LES DEUX TREMBLEMENTS DE TERRE EN AVRIL PUIS EN MAI 2015 AU NÉPAL.

NÉPAL

INTERVENIR SUITE AU TREMBLEMENT DE TERRE

En avril puis en mai 2015, deux tremblements de terre quasi successifs, de magnitude de 7,9 puis de 7,3 sur l'échelle de Richter frappent le Népal. Au total, ce sont 5,6 millions de personnes affectées. La Croix-Rouge népalaise réagit immédiatement sur le terrain en mobilisant ses collaborateurs et son réseau de volontaires dans les opérations de sauvetage des victimes en délivrant les premiers soins, en recherchant les corps, en distribuant les biens de première nécessité.

La double catastrophe est d'une telle ampleur que la mobilisation internationale est sollicitée. Au sein du Mouvement Croix-Rouge, l'aide provient de plusieurs Sociétés nationales coordonnées par la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La Croix-Rouge de Belgique a participé à l'effort de solidarité. Elle contribue tout d'abord à l'envoi d'une personne de son équipe d'intervention d'urgence (ERU), spécialisée dans les distributions de biens de première nécessité.

Grâce aux fonds collectés auprès de la population belge, la Croix-Rouge de Belgique soutient ensuite l'action de son homologue néerlandophone, la Rode Kruis-Vlaanderen, partenaire avec la Croix-Rouge népalaise depuis plus de 20 ans. L'opération de relèvement mise au point avec la Croix-Rouge népalaise s'attaque à deux domaines d'intervention :

- l'approvisionnement en eau et l'assainissement pour permettre aux familles de réduire les risques de maladies liées à l'eau ;
- les abris pour soutenir les familles dans la reconstruction de leurs maisons.

Accompagnées par la Croix-Rouge, les familles se relèvent de la catastrophe et améliorent leurs conditions de vie.

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE

TRAVAILLER AVEC LES ENSEIGNANTS POUR MIEUX SENSIBILISER LES JEUNES ÉLÈVES

En matière d'éducation à la citoyenneté mondiale, les enseignants détiennent un rôle indispensable dans le processus de sensibilisation des jeunes sur le thème de la guerre. Depuis 2014, la Croix-Rouge de Belgique propose aux écoles des outils de sensibilisation et des animations pédagogiques autour des conflits armés et du Droit international humanitaire. Elles s'inscrivent dans une approche réflexive autour des concepts de dignité humaine et de solidarité. En construisant son offre pédagogique sur base des programmes de l'enseignement obligatoire, la Croix-Rouge de Belgique travaille en étroite collaboration avec l'enseignant et tient compte de sa réalité scolaire. Les volontaires de la Croix-Rouge, formés à la démarche de l'éducation à la citoyenneté mondiale et outillés en techniques d'animation, accompagnent l'enseignant dans l'atteinte de cet objectif de sensibilisation et de mobilisation de ses élèves. Au-delà de l'animation en classe, l'enseignant peut s'engager dans un processus pédagogique de plus long terme et solliciter l'appui de la Croix-Rouge pour amener ses élèves à se mobiliser autour d'un projet de classe ou d'école.

En 2015, ce processus a permis de travailler avec 184 enseignants et leurs 2528 élèves de primaire et du secondaire toutes filières et tout réseaux confondus.

Pour permettre aux acteurs de l'éducation d'aborder la thématique de manière plus aisée, la Croix-Rouge propose également une offre de formations continues visant les objectifs suivants : Comment gérer les sentiments de peur et d'impuissance des élèves face aux conflits armés ? Comment éveiller leur conscience citoyenne et comprendre les liens qui nous rattachent à ces réalités mondiales ? Quelles méthodes pédagogiques utiliser, quels savoirs mobiliser pour analyser ces phénomènes complexes avec eux ? Les enseignants du primaire et du secondaire sont renforcés dans leurs compétences et plus à même de sensibiliser leurs élèves.



**BELGIQUE – PRÉSENTATION
D'UN PROJET D'ÉDUCATION À LA
CITOYENNETÉ MONDIALE À ARLON.**

© Gregory Morlighem

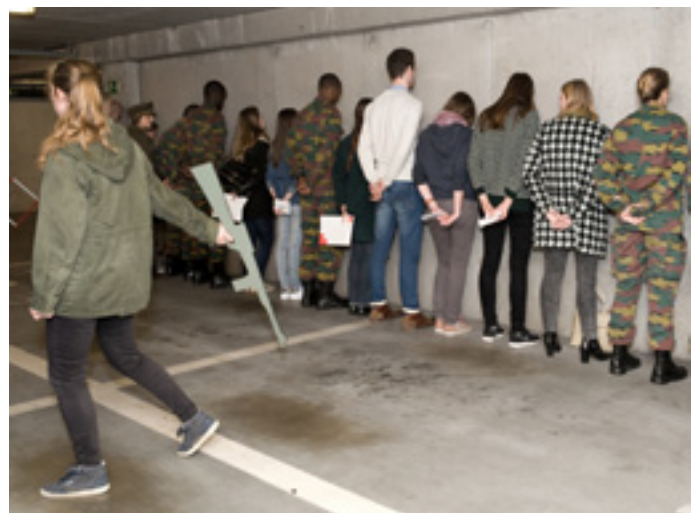
SENSIBILISER LES ÉTUDIANTS AU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Parmi les professionnels et futurs professionnels que la Croix-Rouge forme au Droit international humanitaire (DIH), sensibiliser les étudiants en droit des universités belges constitue un objectif à part entière. En partenariat avec son homologue néerlandophone et l'École Royale Militaire (ERM), la Croix-Rouge de Belgique a organisé en novembre 2015 une journée de sensibilisation spécialement dédiée à ce public. Plus de 60 étudiants en provenance de 8 universités ont participé à l'événement.

Si la première partie de la journée a permis à l'assemblée de revenir sur la dimension théorique des grands principes du DIH, l'après-midi s'est avéré plus mouvementé... Les participants sont entrés dans le vif du sujet en jouant au « Raid cross » : une mise en situation grandeur nature qui permet de mettre en pratique les principes du DIH.

Sur le site de l'ERM aménagé pour l'occasion, les participants se sont mis dans la peau de combattants, de prisonniers de guerre, de conseillers juridiques en droit des conflits armés ou encore d'acteurs humanitaires. Mis en scène avec l'appui de 22 volontaires de la Croix-Rouge, le jeu de rôle a permis aux étudiants de revenir sur plusieurs thèmes ayant trait au DIH : la protection des prisonniers de guerre et le rôle du Comité international de la Croix-Rouge, la protection des blessés, des malades et des naufragés, l'accès et la protection de l'aide et du personnel humanitaire ainsi que la conduite des hostilités à proprement parler.

Accompagnés par 9 experts en DIH, les étudiants sont passés de la théorie à la pratique en une journée. Ils sont repartis enrichis des échanges qui ont animé le groupe composé à la fois d'étudiants civils et des futurs militaires, étudiants de l'ERM. La Croix-Rouge réitérera l'expérience en 2016, plus d'infos à venir sur son site internet.



BELGIQUE – JOURNÉE UNIVERSITAIRE DE SENSIBILISATION AU DIH.

PROMOUVOIR LE RÉTABLISSMENT DES LIENS FAMILIAUX AUPRÈS D'UN PUBLIC DE PRIMOS ARRIVANTS

Pour l'année 2015, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés estime à près d'un million le nombre de personnes ayant traversé la mer Méditerranée. Un record d'affluence en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. La Belgique, à moindre mesure, a elle aussi été touchée par l'arrivée de nouvelles personnes.

La Croix-Rouge de Belgique, mandatée depuis 1989 par l'État fédéral, participe à l'accueil des demandeurs d'asile à travers la gestion de centres d'accueil. Cet afflux exceptionnel a impacté la réponse de la Croix-Rouge qui a triplé sa capacité d'accueil et de pré-accueil : le nombre de places dans les centres est passé de 3000 au mois de juin à 9300 au 31 décembre. Ces milliers de personnes ont fui les violences et la guerre et ont été exposées à des situations de grande vulnérabilité. Certaines d'entre elles ont été séparées des membres de leur famille au cours de leur périple et ont parfois perdu tout contact avec eux.

Pour faire face au besoin indéniable de maintien du lien familial, la Croix-Rouge de Belgique a accru la promotion de son activité de Rétablissement des liens familiaux (RLF) auprès des nouveaux arrivants en préparant le personnel de première ligne à la détection des besoins. Les explications relatives au service proposé par la Croix-Rouge ont été traduites en plusieurs langues parmi lesquelles l'arabe, le pashto ou le farsi. Mieux informés et mieux préparés, les professionnels de l'accueil des migrants peuvent détecter les personnes en perte de contact avec leur famille et les renseigner sur l'existence du service de RLF à même de pouvoir les aider.



TRACE THE FACE : AUGMENTER LA DIFFUSION DE L'OUTIL

Depuis 2013, la Croix-Rouge de Belgique participe activement à la diffusion d'un nouvel outil de recherche des personnes disparues développé au sein du Mouvement Croix-Rouge : « Trace the face - Migrants en Europe ». Grâce à une plateforme en ligne et à la publication mensuelle d'une affiche, la Croix-Rouge diffuse les photos des personnes à la recherche d'un proche avec lequel elles ont perdu tout contact au cours de leur parcours migratoire.

Deux ans après son lancement, le site héberge plus de 800 photos et 28 Croix-Rouge européennes recourent régulièrement à l'outil et l'alimentent en invitant leurs bénéficiaires à publier leur photo. Une sous-plateforme accessible en connexion privée a également été lancée et permet de diffuser des photos de personnes mineures à la recherche de leur proche.

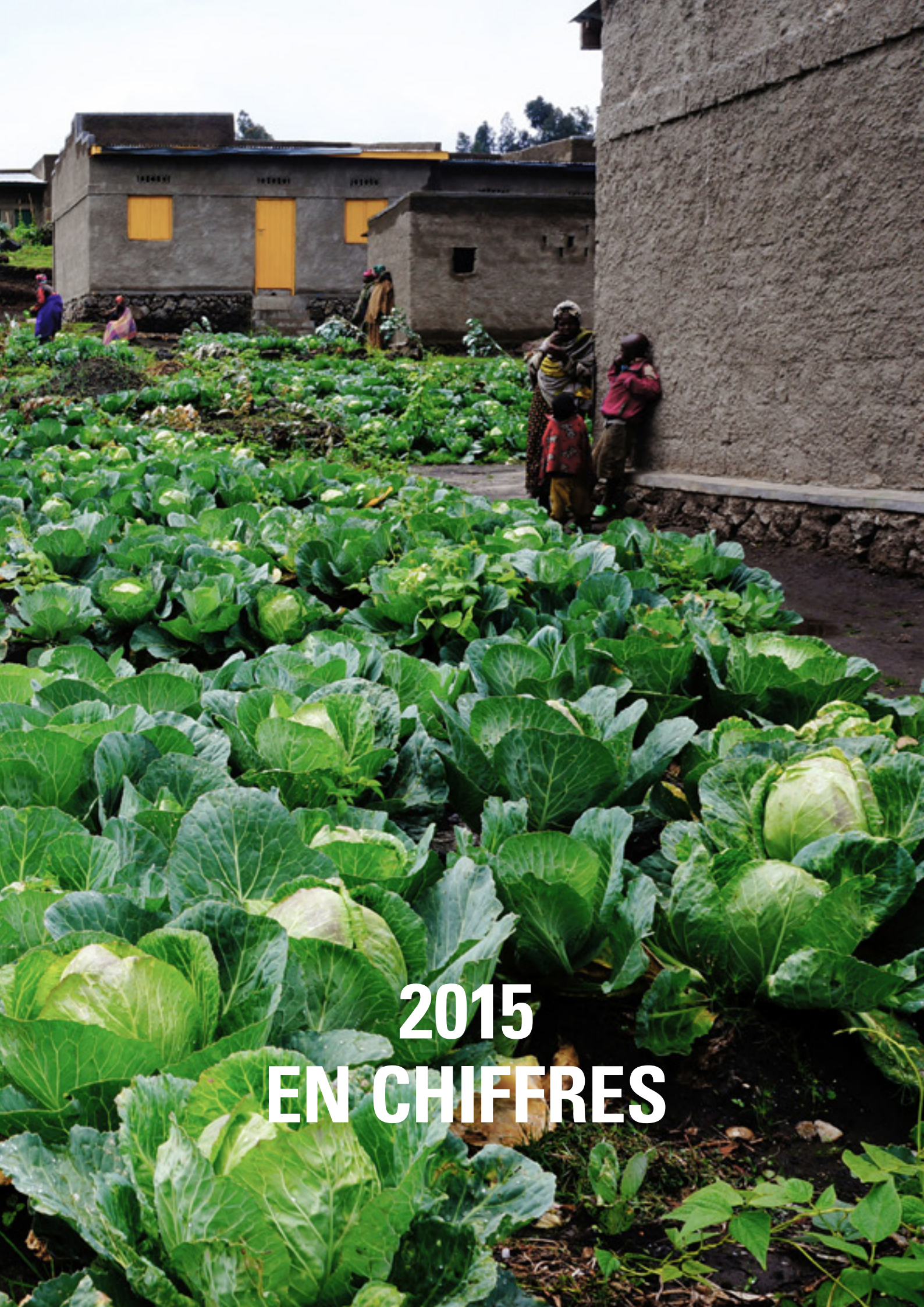
Chaque mois, la Croix-Rouge de Belgique diffuse une affiche des dernières photos publiées dans près de 60 lieux. Elle couvre actuellement l'intégralité du réseau d'accueil des migrants : les centres d'accueil de demandeurs d'asile gérés par Fedasil ou par la Croix-Rouge ainsi que les acteurs privés tels que Caritas ou le Samu Social. En passant par le réseau associatif, la Croix-Rouge veille également à ce que l'information parvienne aux plus vulnérables parmi les migrants : les primo-arrivants ou les personnes en situation irrégulière. « Trace the face » permet d'informer régulièrement les personnes de contact au sein des différents organismes quant à l'existence du service de Rétablissement des liens familiaux offert par la Croix-Rouge. L'outil constitue une base de données considérable pour optimiser les recherches de personnes disparues en Europe.

PLUS DE 800 PHOTOS PUBLIÉES SUR LE SITE FAMILYLINKS

MACÉDOINE – CAMP DE TRANSIT DE GEVGELJA, AIDE AUX PERSONNES AYANT PERDU CONTACT AVEC UN MEMBRE DE LEUR FAMILLE ET ACCÈS GRATUIT À UNE CONNEXION INTERNET.







2015
EN CHIFFRES

ACTIONS INTERNATIONALES

1853

*COMMUNAUTÉS
APPUYÉES*



LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE APPUIE SES PARTENAIRES CROIX-ROUGE DANS LA MISE EN ŒUVRE D'ACTION DE RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE, DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION DANS 6 PAYS D'AFRIQUE.

1130

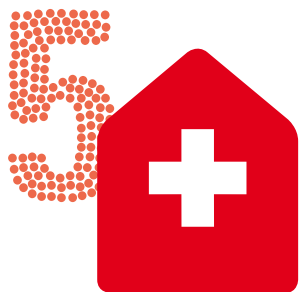
*RELAIS
COMMUNAUTAIRES
FORMÉS EN NUTRITION*

BURKINA FASO

3300

*MÉNAGES MODÈLES POUR
RENFORCER LA RÉSILIENCE
COMMUNAUTAIRE*

BURUNDI



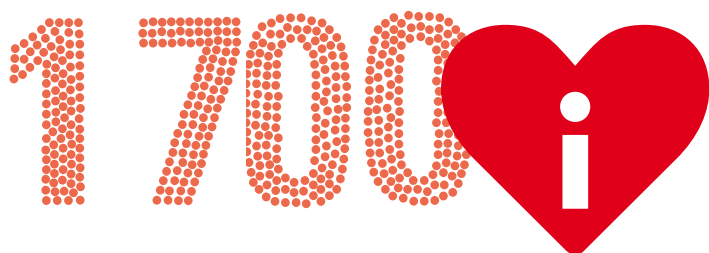
MALI

*CENTRES DE SANTÉ CRÉÉS
DONT 1 MATERNITÉ*



NIGER

*TONNES STOCKÉES
DANS 4 NOUVELLES
BANQUES DE CÉRÉALES*



RDC

*PERSONNES SENSIBILISÉES
À L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ
PAR LES CLUBS MÈRES*



RWANDA

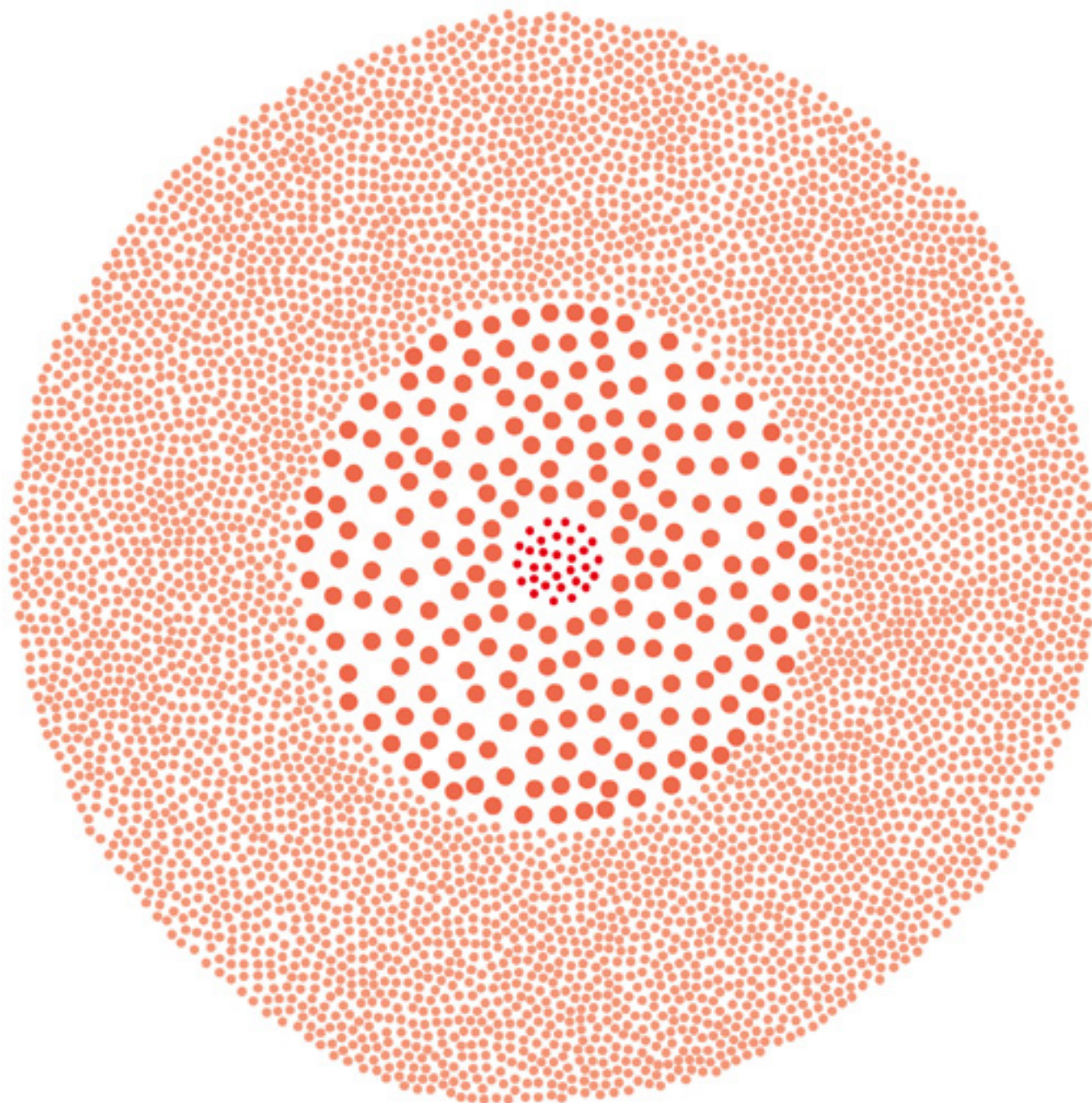
*VILLAGES MODÈLES POUR
RENFORCER LA RÉSILIENCE
COMMUNAUTAIRE*



DANS 22 PAYS

*OPÉRATIONS D'URGENCE
INTERNATIONALE
RÉALISÉES*

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE



31

VOLONTAIRES

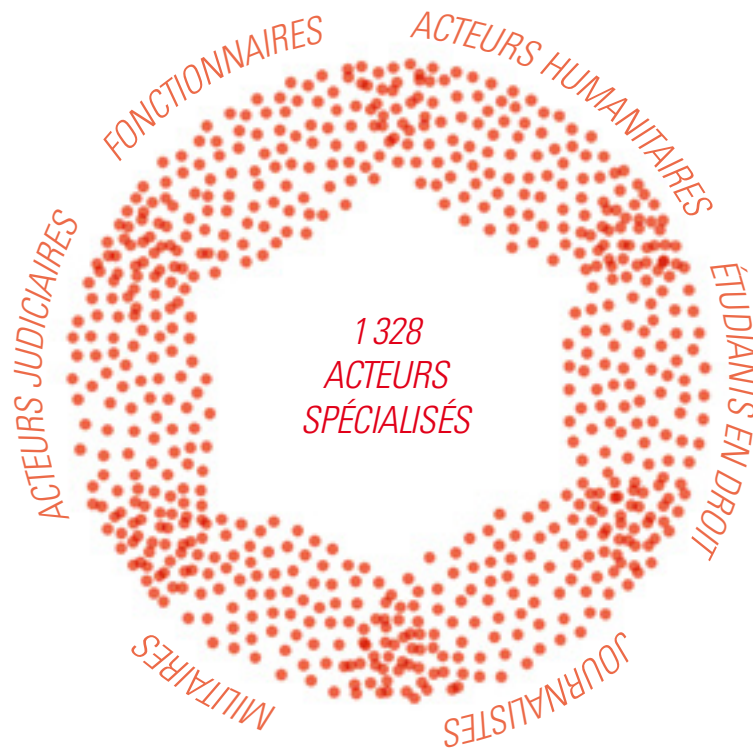
224

ENSEIGNANTS SENSIBILISÉS

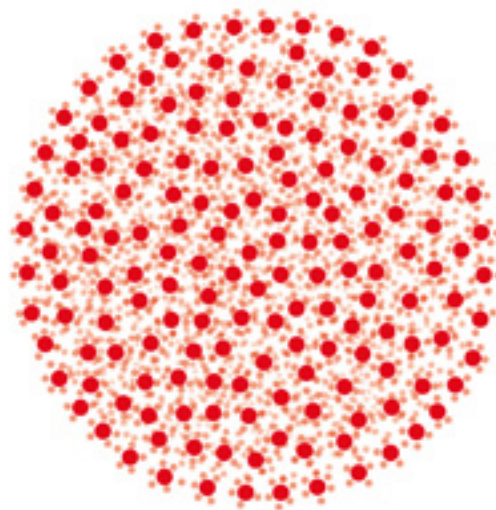
4 700

JEUNES SENSIBILISÉS

DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE



RLF/TRACING



169
PERSONNES RETROUVÉES,
DES FAMILLES RECONSTRUITES





LE PARTENARIAT

TRAVAILLER DE MANIÈRE COORDONNÉE ET SOLIDAIRE AU SEIN D'UN MÊME MOUVEMENT

Composé de 190 Sociétés nationales, de la FICR et du CICR, le Mouvement Croix-Rouge représente le plus vaste réseau humanitaire mondial.

Grâce à ses volontaires et à son personnel, chaque Société nationale fournit les services nécessaires pour améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables, aussi longtemps qu'il le faut et sur tout le territoire national.

En étroite partenariat, les différents membres du Mouvement aident des communautés vulnérables à devenir plus fortes et plus sûres grâce à des projets de développement et des programmes humanitaires. Le maillage du réseau Croix-Rouge lui permet d'atteindre chaque communauté, même dans des zones reculées.

Pour renforcer le Mouvement tout entier, les Sociétés nationales contribuent également au développement d'autres Sociétés nationales qui en ont besoin. Les membres du Mouvement sont tous des partenaires potentiels, qui partagent les mêmes Principes et valeurs, les mêmes outils et méthodes de travail, qui travaillent de manière coordonnée et solidaire.

COORDONNÉS POUR RÉPONDRE À L'URGENCE, À LA RECONSTRUCTION

En cas de catastrophe, la force du Mouvement Croix-Rouge réside à trois niveaux : local, national et international. La Croix-Rouge du pays affecté par la catastrophe est présente sur tout le territoire. Son réseau de secouristes déjà présents au sein des communautés intervient dans un délai très court auprès de la population affectée, même dans les endroits les moins accessibles. À l'échelle nationale, la Croix-Rouge locale coordonne ses interventions avec la protection civile et les autres acteurs, nationaux ou internationaux, de première ligne. Le Mouvement Croix-Rouge peut aussi très rapidement se mobiliser à l'échelle mondiale sous la coordination de la FICR. Par le biais de mécanismes d'intervention standardisés, de méthodes et d'outils partagés, les différentes Sociétés nationales

peuvent participer, à hauteur de leur capacité, à la réponse humanitaire du Mouvement Croix-Rouge. À ce titre, la Croix-Rouge de Belgique répond aux appels de la FICR qui, dès qu'une Société nationale ne peut plus répondre seule à la catastrophe, centralise et diffuse des listes de besoins matériels, financiers ou en ressources humaines à travers le Mouvement. La Croix-Rouge de Belgique dispose d'une équipe d'intervention d'urgence commune aux Sociétés nationales du Benelux, spécialisée dans la distribution de biens de première nécessité. Ce pool de volontaires peut être déployé dans les 48h pour une durée de 1 à 4 mois.

La Croix-Rouge de Belgique, francophone et néerlandophone, est également signataire d'un accord avec le

gouvernement belge et la FICR, visant à alimenter le fonds DREF (Disaster relief emergency fund) qui permet d'allouer des moyens financiers en réponse aux besoins immédiats de la population en cas de catastrophe.

Toujours en coordination avec le Mouvement, elle intervient après les catastrophes pour accompagner la reconstruction et le relèvement des populations affectées.



**BURUNDI – INAUGURATION D'UNE
SOURCE D'EAU INDISPENSABLE
AUX VILLAGEOIS.**

© CRB

TRAVAILLER EN RÉSEAU POUR RÉTABLIR LES LIENS FAMILIAUX

En matière de rétablissement des liens familiaux, l'activité de recherche de personnes disparues repose sur la capacité de mise en réseau du Mouvement Croix-Rouge. Le partage d'outils, de bases de données, les plateformes de recherches communes permettent de mener à bien les recherches de personnes disparues sur le chemin de la migration, en fuyant la guerre ou d'autres situations de violence ou suite à une catastrophe naturelle ou technologique. La Croix-Rouge de Belgique prend part aux discussions stratégiques qui animent le réseau européen de rétablissement des liens familiaux sur les enjeux migratoires en Europe et qui visent à faciliter les recherches entre les pays de transit et les pays de destination des migrants. Les Sociétés nationales travaillent ensemble à la mise en place de solutions communes.

❑❑ *Si nous avons un cas de Rétablissement des liens familiaux en Afghanistan, il est crucial de pouvoir coopérer avec le CICR mais aussi avec le Croissant-Rouge afghan. Nous savons que le Croissant-Rouge afghan représente la Société nationale qui va réaliser le travail de recherche sur le terrain. Nous sommes si dépendants les uns des autres que nous ne pouvons pas mener nos activités de Rétablissement des liens familiaux sans coopérer. Il est absolument primordial de pouvoir travailler ensemble.* ❑❑

HANS LINDSTROM

RLF advisor Swedish Red Cross



❑ *RWANDA – LES VOLONTAIRES DE LA CROIX-ROUGE MOBILISÉS AU SEIN DE LEUR COMMUNAUTÉ.*

© CRB

DES PARTENARIATS CROIX-ROUGE BASÉS SUR LA CONFIANCE

La Croix-Rouge de Belgique travaille plus étroitement avec 7 Sociétés nationales de la région des Grands lacs et de l'Afrique de l'Ouest. Pour atteindre des résultats de développement meilleurs et plus durables ainsi que le renforcement de ses partenaires privilégiés, elle a développé un mode de gestion spécifique : la gestion déléguée, un mode de gestion basé sur une relation de confiance mis au service de la vision stratégique du partenaire et de son autonomisation. Ces partenariats s'inscrivent dans la durée et pour s'assurer de leur qualité et de leur bon déroulé, ils font l'objet d'évaluations mutuelles régulières.

MUTUALISER LES CAPACITÉS ET LES MOYENS POUR MENER À BIEN NOS ACTIONS

La mise en place de partenariats, de synergies et d'autres collaborations opérationnelles à l'intérieur et à l'extérieur du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge prend d'autant plus de sens lorsqu'il s'agit de mutualiser les capacités et les moyens au profit d'une action. La Croix-Rouge de Belgique est convaincue qu'en alliant leurs forces, les partenaires contribuent à ancrer leur positionnement, à augmenter le nombre de personnes touchées, à apporter une expertise particulière et une complémentarité, à partager les coûts et à évoluer dans ses pratiques en apprenant de l'autre. La Croix-Rouge de Belgique est ouverte au partage de compétences et met en place des partenariats tout au long du cycle de vie du projet.

PARTAGER LES MÉTHODOLOGIES ET LES MOYENS

La Croix-Rouge de Belgique partage les méthodologies et les moyens avec ses partenaires pour optimiser les résultats d'une action. C'est le cas par exemple au Mali dans le cadre du programme de résilience communautaire. Les Croix-Rouge malienne, danoise et belge ont mutualisé leurs efforts à l'occasion d'un atelier national Croix-Rouge sur la sécurité alimentaire, la nutrition et sur les effets liés aux changements climatiques. Ces ateliers de formation ont pour principal objectif le transfert de compétences sur les équipes de la Croix-Rouge malienne impliquées dans l'action.



METTRE EN ŒUVRE UNE ACTION EN COMMUN

La Croix-Rouge de Belgique agit en complémentarité avec les autres acteurs. Dans le cadre de l'appui à ses partenaires Croix-Rouge ou d'actions menées en Belgique, elle prend part à des actions communes et fait valoir ses domaines d'expertises. La Croix-Rouge de Belgique, forte de son expertise en nutrition participe au projet multi-acteur financé par le Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire (FBSA). L'action planifiée sur cinq années rassemble des ONG belges et leurs partenaires locaux pour lutter contre l'insécurité alimentaire sur une zone géographique donnée. La Croix-Rouge de Belgique participe au FBSA au Mali, au Burundi et plus dernièrement, au Bénin. À travers l'action de ses partenaires, les Croix-Rouge locales, elle intervient sur le volet préventif en matière de lutte contre la

malnutrition et agit au niveau des communautés. Grâce à la mobilisation des réseaux de volontaires de ses partenaires, la Croix-Rouge mène des actions de sensibilisation et contribue au renforcement des capacités des populations locales pour leur permettre d'adopter de meilleurs comportements alimentaires et améliorer leur état de santé. Dans chaque pays, chacune des ONG belges est en charge d'un volet selon son domaine de prédilection. Au Burundi par exemple, Caritas International Belgique et son partenaire local SOPRAD interviennent dans le domaine de l'agriculture et ont largement collaboré avec la Croix-Rouge dans l'achat et la distribution de petit bétail aux familles les plus vulnérables. De même, Louvain Coopération et son partenaire UCODE ont fourni les semences améliorées pour

les jardins de cuisine de démonstration mis en place par la Croix-Rouge. Cette complémentarité permet à la population de la zone visée par l'action d'améliorer ses capacités et de se renforcer face au risque d'insécurité alimentaire.

En Belgique, la Croix-Rouge de Belgique travaille en collaboration avec d'autres ONG actives en éducation au développement. Elle propose par exemple une offre commune de formation continue des enseignants du secondaire avec les ONG Justice et Paix et RCN Justice & Démocratie via l'Institut de Formation en cours de Carrière (IFC) avec pour thème : « Indifférence et sentiment d'impuissance face aux conflits armés : sensibiliser les élèves aux principes démocratiques et aux droits humains pour éveiller la conscience solidaire et citoyenne ».

❑❑ Au Burundi, en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, les approches de la Croix-Rouge et de Caritas, entre nutrition et développement agricole, sont très complémentaires. Depuis déjà plus de deux ans, les synergies que nous développons au sein du Programme FBSA Moso nous ont permis de renforcer nos approches et d'apporter une réponse plus holistique aux problématiques alimentaires des ménages les plus vulnérables. ❑❑

STÉPHANE MORA

Chef de Mission Burundi Caritas international Belgique

❑ MALI – FEMMES DU COMITÉ
VILLAGEOIS DE SANTÉ DE
TINITIBA SENSIBILISANT
À L'ALLAITEMENT
MATERNEL EXCLUSIF.

❖ La Croix-Rouge est un partenaire fiable et sérieux dans le cadre d'un projet d'Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire. Son sérieux et sa rigueur favorisent l'émergence d'une image positive des ONG. Tout le secteur profite ainsi indirectement de la qualité qu'affiche la Croix-Rouge de Belgique. ❖

LAURENT DEUTSCH

Responsable de l'unité Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, Îles de Paix

TISSER DES LIENS POUR PROMOUVOIR SES ACTIVITÉS

Pour garantir de la visibilité à son offre de services, la Croix-Rouge de Belgique collabore avec d'autres acteurs.

En matière d'Éducation à la citoyenneté mondiale, la Croix-Rouge de Belgique mène une action commune d'information à destination des étudiants des Hautes écoles pédagogiques avec les Îles de Paix, Unicef Belgique et Plan Belgique.

Dans le cadre de ses activités de rétablissement des liens familiaux et pour renforcer le réflexe de « maintien du lien familial » comme un besoin essentiel des personnes, la Croix-Rouge de Belgique réalise un travail de réseautage auprès des acteurs de première ligne tels que le Samu Social. Cette démarche vise à faire connaître l'activité de la Croix-Rouge et à tisser et entretenir des liens réguliers pour que les bénéficiaires soient informés et renseignés de la meilleure manière possible.

BÉNÉFICIER D'EXPERTISES SPÉCIFIQUES POUR AMÉLIORER SES INTERVENTIONS

Le cas échéant, la Croix-Rouge de Belgique ne manque pas de faire appel à des organisations qui détiennent une expertise spécifique aux niveaux local, national ou international. Des collaborations sont sollicitées de manière ponctuelle sur des questions précises ou sur le plus long terme dans le cadre de travaux de recherche.

C'est le cas dans le cadre du projet de résilience communautaire appuyé auprès de la Croix-Rouge nigérienne. Les Services techniques de l'État, entités départementales des différents ministères, apportent leurs compétences techniques aux volontaires Croix-Rouge et aux communautés impliquées dans l'action. Le Service technique agriculture et élevage de Dogondoutchi, forme les volontaires et les membres de la communauté au maraîchage et à l'embouche ovine. Il assure un suivi des actions menées par la Croix-Rouge et la communauté, donne des conseils et un appui technique.

La Croix-Rouge de Belgique fait également appel au Centre scientifique et médical de l'Université libre de Bruxelles dans le cadre de ses activités de coopération (CEMUBAC) pour mener des

travaux de recherche, en vue d'améliorer les projets de lutte contre la malnutrition aiguë au Burkina Faso. Des études sont menées sur les causes de rechute des cas de malnutrition guéris, sur l'utilisation des produits locaux à haute valeur nutritive dans la prise en charge des enfants malnutris modérés et sur le processus d'intégration des activités de nutrition à base communautaire dans le système de santé burkinabé.

Améliorer sa connaissance et sa prise en compte du genre dans ses actions fait également partie des points d'attention au sein de la Croix-Rouge de Belgique. Pour ce faire, l'équipe a bénéficié d'un accompagnement spécifique par l'ONG Le monde selon les femmes. Renforcée dans ses capacités grâce à l'expertise de l'association, la Croix-Rouge de Belgique a pu se munir d'une véritable « politique genre » qui lui permet de mener à bien ses projets, en adéquation avec les Principes et les valeurs de la Croix-Rouge et en accordant une attention particulière à la question du genre.



SE MOBILISER AUTOUR D' ACTIONS DE PLAIDOYER HUMANITAIRE

Convaincre les décideurs et les leaders d'opinion d'agir, le plaidoyer humanitaire fait partie intégrante des attributions de la Croix-Rouge. Elle mène ces actions de plaidoyer dans l'intérêt des personnes vulnérables et dans le respect de ses Principes fondamentaux. En utilisant à bon escient leur rôle d'auxiliaire des États, les Sociétés nationales plaident pour améliorer l'accès aux personnes vulnérables, en attirant l'attention sur les causes et les conséquences potentielles des vulnérabilités émergentes.

La Croix-Rouge de Belgique s'engage, elle aussi, à mener des actions de plaidoyer auprès de ses décideurs politiques sur des thématiques légitimes et pertinentes pour le Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge. Elle participe aux plateformes nationales et internationales actives dans ces domaines.

❑❑ *La participation active de la Croix-Rouge de Belgique au sein de la CIDH est vivement appréciée. Son expertise vivante sur les développements du droit humanitaire, son implication dans la préparation de la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et son soutien dans les activités de la CIDH font de la Croix-Rouge de Belgique un partenaire précieux des autorités fédérales.* ❑❑

BENJAMIN GOES

Membre CIDH

PROMOUVOIR UNE ÉDUCATION PLUS CITOYENNE

En matière d'Éducation à la citoyenneté mondiale, la Croix-Rouge de Belgique et d'autres ONG actives en éducation au développement, rassemblées sous la Fédération des ONG de coopération au développement, plaident auprès du cabinet du ministre de l'Enseignement obligatoire. Leur message : plus d'éducation à la citoyenneté mondiale à l'école, dans les programmes et dans les manuels et des plages horaires plus adaptées. Elles plaident également auprès du cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur pour intégrer l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les formations initiales des futurs professeurs et adapter les méthodologies et la pédagogie à cette matière. Enfin, elles plaident vers le grand public pour promouvoir une citoyenneté ouverte sur le monde, notamment à travers la publication de carte blanche dans la presse.

PARTICIPER À LA MISE EN ŒUVRE DU DIH

En tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, la Croix-Rouge de Belgique participe aux travaux de la Commission interministérielle de droit humanitaire (CIDH). Cette commission, sous la tutelle du ministre des Affaires étrangères, représente l'organe chargé de veiller à la mise en œuvre du DIH en Belgique. En 2015 et comme tous les quatre ans a eu lieu la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui portait notamment sur le renforcement de la protection juridique des victimes des conflits armés. La CIDH a assisté les autorités belges dans le processus de consultation des projets de résolutions et l'élaboration de nouveaux engagements. Cette étroite collaboration avec les autorités permet incontestablement d'assurer le mandat du Mouvement Croix-Rouge visant à faire respecter le Droit international humanitaire.

INTERVENIR EN FAVEUR DES MIGRANTS

La Croix-Rouge de Belgique participe également à la Plateforme de coopération européenne de la Croix-Rouge pour les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants (PERCO). La mission de la plateforme est de renforcer les activités nationales et internationales de la Croix-Rouge visant à améliorer la situation des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants en Europe. Cela passe par le renforcement du plaidoyer à l'égard des autorités nationales et des politiques européennes. Pour mener ce plaidoyer, les capacités des Sociétés nationales de la Croix-Rouge sont renforcées sur des thématiques telles que les migrants en situation irrégulière, le trafic d'êtres humains, les mineurs non accompagnés. Les échanges d'expériences et de bonnes pratiques permettent à la Croix-Rouge d'attirer l'attention sur les vulnérabilités existantes.

PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

En Belgique et dans les pays de nos partenaires Croix-Rouge, forte de son expertise en nutrition, la Croix-Rouge de Belgique participe à la sensibilisation des autorités locales et des acteurs de développement sur les causes, les effets et les actions à entreprendre pour combattre la malnutrition. Cela passe notamment par l'appui aux partenaires dans leurs actions de plaidoyer auprès des autorités locales et en relayant leurs messages auprès des autorités belges. Au Burkina Faso et au Mali, le plaidoyer porte sur l'intégration de la nutrition dans les activités des centres de santé. En s'assurant que le personnel de santé local est formé à la nutrition, la malnutrition n'est plus traitée séparément. Les enfants admis au sein des centres de santé pour toute autre pathologie sont aussi systématiquement dépistés et traités pour la malnutrition lorsqu'ils en montrent les symptômes. En agissant auprès des autorités locales avec d'autres ONG belges et internationales pour intégrer la nutrition, la population bénéficie directement d'une meilleure prise en charge des cas de malnutrition. Ce travail de fond permet la mise en place de véritable partenariat avec les autorités locales et garantit l'implantation durable des actions de lutte contre la malnutrition.

❑ Les services techniques déconcentrés de l'Etat sont impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet de lutte contre la malnutrition à base communautaire de la Croix-Rouge, y compris les autorités administratives.

La Croix-Rouge appuie la province dans la prise en charge des enfants malnutris et aussi dans la réalisation des ouvrages tels que la construction de hangars, la réalisation de forages, la dotation de pirogues pour faciliter le transport des malades et enfants malnutris des villages enclavés vers les Centres de santé. Nous sommes très satisfaits du projet dans la mesure où les indicateurs de la prise en charge des enfants malnutris se sont nettement améliorés dans la province de Soum. ❑

MOHAMED DAH

Haut-commissaire de la province de Soum, autorité locale du Burkina Faso



❑ BURKINA FASO – RÉALISATION D'UN FORAGE À DJIBO POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE.





FINANCES

	2014	2015
Immobilisations incorporelles et corporelles	2 036	18 300
Créances et cautionnements en numéraire	5 751	2 557
Actif immobilisé	7 787	20 857
Compte courant intercompany	2 740 479	2 796 139
Autres créances	1 346 834	2 535 631
Valeurs disponibles	4 245 777	5 393 403
Comptes de régularisation	72 846	14 732
Actif circulant	8 405 935	10 739 905
TOTAL DE L'ACTIF	8 413 722	10 760 761

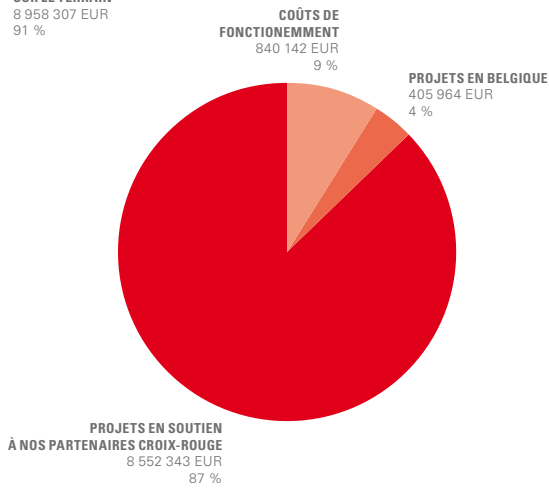
Fonds Action Internationale	2 437 167	2 359 058
Fonds Urgence Internationale	969 943	928 815
Fonds Haïti	607 452	200 473
Fonds Philippines	293 191	48 037
Fonds Ebola	188 022	17 080
Fonds Népal	–	36 745
Réserve disponible	302 856	302 856
Bénéfice Reporté	1 104 052	1 644 177
Fonds propres	5 902 683	5 537 241
Provision pour risques et charges	301 011	190 534
Dettes commerciales	59 818	65 605
Dettes sociales, salariales et fiscales	177 533	157 379
Subsides à reporter	1 671 032	4 489 962
Dettes diverses	282 490	221 508
Comptes de régularisation	19 156	98 532
Dettes	2 210 028	5 032 986
TOTAL DU PASSIF	8 413 722	10 760 761

DÉPENSES 2015

9 798 449 EUR

100 %

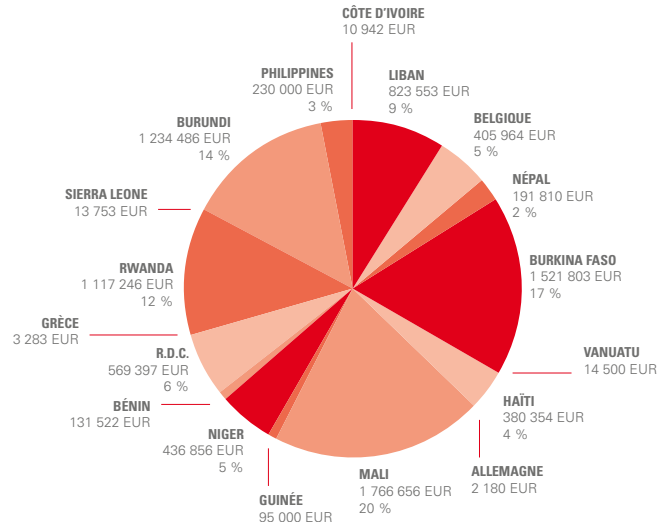
**COÛTS OPÉRATIONNELS
SUR LE TERRAIN**
8 958 307 EUR
91 %



PAYS 2015

8 958 307 EUR

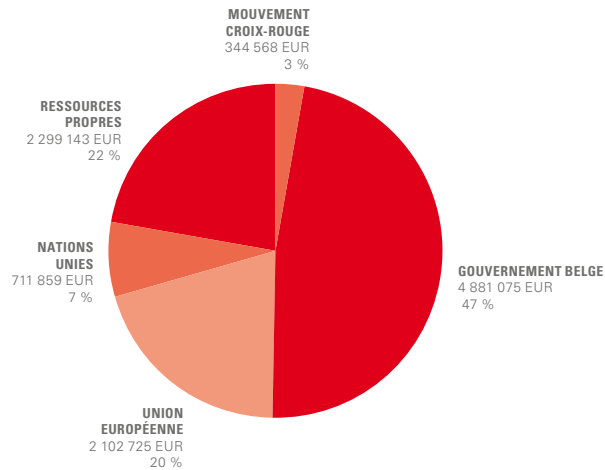
100 %



RESSOURCES 2015

10 339 369 EUR

100 %







TRANSPARENCE

La Croix-Rouge de Belgique gère les fonds disponibles en toute transparence. Les comptes de l'ASBL sont revus par le Conseil d'administration et approuvés par l'Assemblée générale de notre ASBL. Ils sont également vérifiés annuellement par un commissaire du cabinet d'audit financier Ernst & Young. En outre, l'Union européenne et la Direction générale de la coopération au développement (DGD) mandatent et effectuent des contrôles réguliers.

L'association publie également ses comptes sur son site internet et sur le portail des ONG reconnues par le gouvernement belge : ong-livreouvert.org

Pour l'année fiscale 2015, nos comptes ont été approuvés sans réserve.

RESPECT DU CODE DE CONDUITE

L'analyse du respect du code de conduite de la Croix-Rouge fait l'objet d'une évaluation annuelle auprès des équipes Croix-Rouge. Le code de conduite est un outil Croix-Rouge assurant le respect d'une éthique et de principes définis dans les actions menées sur le terrain. Pour l'année 2015, le personnel n'a relevé aucune violation du code de conduite.

Le code de conduite est disponible sur simple demande.

LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE, ACTIVITÉS INTERNATIONALES AUDITÉE PAR ECHO

En 2015, l'ASBL Activités internationales de la Croix-Rouge de Belgique a été audité par le cabinet KPMG sur demande d'ECHO, l'entité de la Commission européenne chargée de l'Aide humanitaire et de la protection civile.

Après le gouvernement belge, ECHO constitue le plus gros bailleur de fonds de l'ASBL. L'audit, qui a lieu tous les 3 ans, vise à vérifier le fonctionnement de l'organisation partenaire, ses forces et son assise et à s'assurer de ses capacités à gérer les projets financés par ECHO.

Une série de domaines est analysée pour s'assurer que les procédures internes sont en accord avec les règles d'ECHO. Parmi ces domaines nous retrouvons : la gestion de projets, la qualité, la lutte contre les fraudes, la gestion du personnel, la planification. L'audit revient également sur la vérification comptable de certains projets financés par le bailleur. Dans la plupart des domaines analysés, les scores de la Croix-Rouge sont supérieurs ou égaux à la moyenne de l'ensemble des partenaires ECHO audités. Pour le reste, des recommandations sont émises par les auditeurs et cela afin d'améliorer la gestion financière et les procédures des partenaires d'ECHO.



Aide humanitaire
et Protection civile

❖ LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE, ACTIVITÉS INTERNATIONALES ASBL EST UNE ONG RECONNUE PAR L'ÉTAT ET EST AUTORISÉE À DÉLIVRER DES ATTESTATIONS FISCALES, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 104.4 DU CODE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS DE 1992. LE MONTANT MINIMUM DONNANT ACCÈS À CETTE DÉDUCTIBILITÉ FISCALE EST AUJOURD'HUI DE 40 EUROS.



Des milliers de personnes risquent leur vie en fuyant la guerre et la misère.

Elles ont besoin de vous, faites un don.
En ligne ou sur le BE72 0000 0000 1616

CROIX-ROUGE
de Belgique



clair, nous avons à réaliser un
projet de Croix Rouge qui

vécus, nous avons à réaliser un
projet de Croix Rouge qui



MERCI À TOUS !

AUX VOLONTAIRES CROIX-ROUGE EN BELGIQUE ET PARTOUT DANS LE MONDE...

AUX PARRAINS ET MARRAINES...

AUX SYMPATHISANTS...

À NOS PARTENAIRES FINANCIERS...

le Gouvernement belge, l'Union européenne (ECHO, DEVCO), le fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Wallonie-Bruxelles International (WBI), la Fédération Wallonie-Bruxelles, Engie/Electrabel, Air Liquide, Bonga, Hôtel Rezidor, SWIFT, Siemens, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), la Fondation Roi Baudouin, la Loterie nationale, Larcier Group, la Chancellerie du Premier ministre, etc.

À NOS PARTENAIRES OPÉRATIONNELS...

les universités et Hautes écoles belges francophones, l'École Royale Militaire, ACODEV, l'Association des journalistes professionnels, l'Institut des droits de l'homme de l'Ordre français des avocats du Barreau de Bruxelles, le ministère de la Défense, les organismes officiels de formations des enseignants (IFC, CECF et FCC), le service de coopération canadienne, la Cellule Démocratie ou Barbarie de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ITECO, Îles de Paix, Vétérinaires sans Frontières, Défi Belgique Afrique, Oxfam Magasins du monde, ASMAE, Africapsud, Caritas International, Entraide et Fraternité, Sensorial Handicap Coopération, Via Don Bosco, Justice et Paix, RCN Justice & Démocratie, Unicef Belgique, Plan Belgique la Coopération technique belge, la Cour pénale internationale, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, les autorités locales des pays d'intervention, la délégation Wallonie-Bruxelles, Terre des Hommes, et beaucoup d'autres associations et entreprises locales.

AUX MEMBRES DU MOUVEMENT CROIX-ROUGE...

la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge béninoise, la Croix-Rouge burkinabé, la Croix-Rouge du Burundi, la Croix-Rouge de la République démocratique du Congo, la Croix-Rouge rwandaise, la Croix-Rouge haïtienne, la Croix-Rouge malienne, la Croix-Rouge nigérienne, la Croix-Rouge libanaise, la Rode Kruis-Vlaanderen, la Croix-Rouge espagnole, la Croix-Rouge italienne, la Croix-Rouge suisse, la Croix-Rouge luxembourgeoise, la Croix-Rouge néerlandaise, la Croix-Rouge irlandaise, la Croix-Rouge autrichienne, la Croix-Rouge finlandaise et la Croix-Rouge danoise.

AUX AUTRES DÉPARTEMENTS DE LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE, AUX COMITÉS PROVINCIAUX, AUX MAISONS CROIX-ROUGE ET AUX SECTIONS LOCALES...

notamment les Maisons Croix-Rouge de Floreffe, Bassenge, Welkenraedt, Bertrix-Herbeumont, Blegny Fléron Visé et Charlemagne pour leur soutien aux microprojets internationaux en 2015.

AUX MEMBRES DE NOS ÉQUIPES...

AUX MEMBRES DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION...

M. Edouard Croufer, président de l'ASBL, M^{me} Michèle Quinet Le-Docte, M. Pierre Beck, M. Marc Van Cauwenberge, M. Paul Thiry, M. Jean-Pierre Loir, M. Pierre Degée et M. Pierre Hublet, Directeur général. Merci également à M^{me} Danièle Sondag-Thull, Administrateur général jusqu'en décembre 2015.

MERCI À VOUS

*POUR VOTRE HUMANITÉ ET
VOTRE SOLIDARITÉ ENVERS
LES PERSONNES LES PLUS
VULNÉRABLES PARTOUT
DANS LE MONDE.*

Avec le soutien de :



❑ *COUVERTURE – BURUNDI – MAMAN LUMIÈRE ET ENFANT DEVANT UN FOYER D'APPRENTISSAGE ET DE RÉHABILITATION NUTRITIONNELLE (FARN).*

© CRB

❑ *P.2 – BURUNDI – VOLONTAIRE, MAMAN LUMIÈRE ET ENFANT À L'INTÉRIEUR DU FARN*

© CRB

❑ *P.6-7 – BELGIQUE – ANIMATION D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE À ARLON.*

© Gregory Morlighem

❑ *P.19 – ITALIE – LES VOLONTAIRES DE LA CROIX-ROUGE INFORMENT LES ARRIVANTS DU SERVICE DE RÉTABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX.*

© Carlos Spottorno – IFRC

❑ *P.20-21 – RWANDA – PLANTATIONS DE CHOUX ET D'AUTRES LÉGUMES DANS LE CADRE DE LA RÉINTÉGRATION DE FAMILLES RAPATRIÉES.*

© IFRC – Victor Lacken

❑ *P.26-27 – BURKINA FASO – MISE À DISPOSITION DE PIROGUES POUR PERMETTRE D'ACHEMINER LES PERSONNES DES ZONES LES PLUS REÇULÉES VERS LES CENTRES DE SANTÉ.*

© CRB

❑ *P.33 & P.40-41 – NIGER – RELANCE DE L'ACTIVITÉ DE MARAÎCHAGE PAR DES GROUPEMENTS DE FEMMES.*

© CRB

❑ *P.36-37 – NÉPAL – CONSTRUCTION DE MAISONS RÉSISTANTES AUX TREMBLEMENTS DE TERRE.*

© Carlo Heathcote – IFRC

❑ *P.43 – BELGIQUE – PRÉSENTATION D'UN PROJET D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE À ARLON.*

© Gregory Morlighem

Croix-Rouge de Belgique
Communauté francophone
Activités internationales ASBL
Rue de Stalle 96
1180 Bruxelles
Tél: 0032 (0)2 371 34 13
Fax: 0032 (0)2 346 12 48
www.croix-rouge.be
departement.international@croix-rouge.be

Éditeur Responsable: Pierre Hublet,
Rue de Stalle 96, B-1180 Bruxelles
Coordination publication:
Sanna Abdessalem
Conception graphique:
Kidnap your designer
Impression: Nevelland,
papier 100% recyclé



Croix-Rouge de Belgique
Rue de Stalle 96
1180 Bruxelles

www.croix-rouge.be

BE72 000-0000016-16

